



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 878

Texte de la question

BILAN DE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Irlès, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Jacqueline Irlès. Ma question s'adresse à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

Madame, dès votre arrivée à la tête du ministère de l'intérieur, vous avez eu la difficile responsabilité de prendre en charge la sécurité des Français en devenant la ministre de toutes les sécurités.

La situation que vous avez trouvée se caractérisait par une baisse continue de la délinquance depuis 2002, même s'il demeurerait des points préoccupants, notamment la montée de la violence contre les personnes et les ravages liés à la drogue. Vendredi dernier, vous avez dressé un bilan encourageant. En effet, par rapport à l'année de référence précédant l'élection présidentielle, la délinquance générale a poursuivi son recul, avec une baisse de 4,1 %. Ainsi, en novembre dernier, le nombre des crimes s'établissait à 282 954 faits constatés, soit environ 11 000 de moins que pendant la même période de l'année précédente.

L'accentuation de la lutte contre le banditisme et son économie souterraine n'y est guère étrangère. Une mobilisation accrue de l'ensemble de vos services dans la lutte quotidienne contre la criminalité, et une réponse sécuritaire qui s'exerce au plus près des citoyens et de leurs quartiers ont un impact indéniable. Une tentative d'attentat au Printemps Haussmann vient d'ailleurs d'être déjouée aujourd'hui par vos services : je tiens à vous en féliciter.

Un an après votre arrivée Place Beauvau, quel bilan tirez-vous de votre action contre l'insécurité, et quels en sont les résultats ?

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame la députée, policiers et gendarmes oeuvrent au quotidien pour la protection des Français, que leur action concerne des faits de la vie courante ou des événements exceptionnels, comme ce matin, lors de l'alerte du Printemps Haussmann.

Cette alerte, relayée par une dépêche AFP, avertissait de l'imminence d'attentats et précisait que des explosifs étaient disposés dans trois étages du magasin. Dès que l'information a été connue, la préfecture de police a immédiatement sécurisé le périmètre, évacué le magasin et recherché les explosifs. Des bâtons de dynamite entourés d'un cordon ont été découverts au troisième étage du Printemps. Il s'agissait visiblement d'explosifs relativement anciens, sans dispositif de mise à feu. Il n'y avait donc pas de risque majeur pour les personnes. La revendication de cet acte émane d'un groupe qui, après vérification, se révèle être totalement inconnu de l'ensemble des services de renseignement du pays. Les investigations se poursuivent en ce moment, notamment celles de la police technique et scientifique, pour déterminer qui est à l'origine du dépôt de ces explosifs.

Madame la députée, je ne reviendrai pas sur les chiffres que vous avez cités, mais il y a bien eu une accélération de l'amélioration de la situation. Et il ne s'agit pas seulement de pourcentage ! Par exemple, en matière de délinquance de proximité, on compte, pour le mois de novembre 2008, 7 800 victimes de moins qu'au mois de novembre 2007, lequel enregistrait déjà une amélioration par rapport aux années précédentes.

M. le président. Madame la ministre, merci de bien vouloir conclure.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. La présence des unités territoriales de quartier, le recentrage des GIR sur la lutte contre l'économie souterraine et le trafic de drogue, et les compagnies de sécurisation y sont pour beaucoup. Il s'agit bien du fruit du travail des forces de police et de gendarmerie et j'espère que nous saluons tous leur efficacité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Irlès](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 878

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2008